

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
08/06/2020	07/07/2020	2020-9817

1. Intitulé du projet

Travaux de gestion de l'érosion éolienne sur le secteur de la Corniche sur la dune du Pilat dans le cadre de la stratégie locale de gestion de la bande côtière, axe 6.1.2

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
11.a) Travaux, ouvrage et aménagement en zone côtière	"Ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction de digues, de môles, de jetées, d'enrochements, d'ouvrage de défense contre la mer et d'aménagement côtiers constituant un système d'endiguement" --> travaux de génie écologique de stabilisation de la dune --> mise en défens de la zone par la pose de clôtures

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation de travaux de gestion de l'érosion éolienne sur le secteur de la corniche sur la dune du Pilat. Ces travaux sont mentionnés dans l'axe 6.1.2 de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de la commune de La Teste-De-Buch.

Mise en place de travaux de génie écologiques pour piéger le sable (couvertures de branchages, brise vents) sur un secteur très dégradé (piétinement diffus) au vent de l'urbanisation.

Mise en défens de la zone par des clôtures ganivelles afin d'éviter le piétinement qui détruit la végétation et participe à l'érosion du versant Ouest de la dune.

4.2 Objectifs du projet

- Limiter fortement les transits sableux dans les parcelles urbanisés.

L'érosion éolienne de la corniche du front ouest de la dune est exacerbé par l'érosion du versant due à l'érosion marine mais aussi au piétinement diffus des touristes.

La disparition de la végétation et le recul de la corniche entraînent lors des épisodes venteux des déplacements de sables très importants vers l'urbanisation, activant un risque littoral de type mobilité dunaire.

L'objectif du projet est de stopper les transports de sables par la mise en place de dispositifs de pièges à sables : couvertures de branchages, brise vent (andains) et plantations de végétaux dunaires (Oyat).

Ce dispositif est complété par une mise en défens du secteur par des clôtures de type ganivelles pour éviter le passage du public sur ces zones fragiles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Deux phases dans le projet

Phase 1 :

- Pose de ganivelles 1,2 m en périphérie Est du site pour interdire l'accès à la zone lors des travaux et pose de ganivelles 1,2m sur la longueur traversante Ouest-Est pour mise en défens la zone (Juin 2020).
- Ecrêtages de la corniche du versant Ouest et des zones de siffle vent, et remodelages des zones d'accumulation avec un affouillement maximum de 1.5m pour limiter la prise au vent sur les zones de départ de sable (Novembre 2020).

Phase 2 :

- Finalisation de la mise en défens par la pose complémentaire de ganivelles sur les zones Est (décembre 2020).
- Mise en œuvre de couvertures de branchages sur les zones en sable nu (décembre 2020).
- Pose d'andains de branchage faisant office de brise-vent en amont des écrêtages et remodelages réalisés lors de la phase 1 (Décembre 2020)
- Plantations de boutures d'Oyats sur couvertures sablées pour faciliter la reprise végétale (Mars 2021).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Entretien des clôtures.
- Entretien des zones stabilisées par mise en place de patches de couvertures de branchages si nécessaire dans les zones de départ de sable.
- Mise en place de regarnis d'Oyat si nécessaire dans les secteurs de faible reprise végétale.
- Ecrêtages localisés sur les périphéries en cas d'accumulation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet se situe à l'intérieur du site classé de la Dune du Pyla et de la forêt usagère, SCL0000575. Au titre de l'autorisation en site classé, le projet est soumis à l'évaluation des incidences et passage en CDNPS.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Remodelage et écretage	2 400 m ²
Couverture de branchage	3 900 m ²
Plantation de goubet	950 m ²
Pose d'andains	50 m
Ganivelles	160 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Proximité de la plage de la Corniche
33 260, La Teste de Buch

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 20' 97" 28 Lat. 44° 60' 06" 35

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. - 1° 20' 99" 25 Lat. 44° 60' 06" 05

Point d'arrivée :

Long. - 1° 20' 93" 83 Lat. 44° 60' 06" 32

Communes traversées :

La Teste de Buch

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Teste-de-Buch
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Abords du monument historique de la Villa Geneste
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone sensible au sein du PPR Mouvement de terrain - Recul du trait de côte et de falaises / Mouvement de terrain - Avancée dunaire approuvée 31 décembre 2001 La Commune est aussi couverte par le PPRSM du Bassin d'Arcachon prescrit le 10 novembre 2010 et par un Plan de Prévention feu de forêt prescrit le 1 février 2007.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit de la forêt usagère (littoral et extension), SIN0000447
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe proximité de deux site N2000 : - 100m du site du Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, FR7200679 - 400m du site des Forêts dunaires de la Teste de Buch, FR7200702
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au cœur du site classé de la Dune du Pyla et de la forêt usagère, SCL0000575

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Milieu de sable nu érodé par le vent et le piétinement. A proximité immédiates de parcelles urbanisées et d'anciennes plantations de pins maritimes sans présence de flore patrimoniale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 100m de deux sites Natura 2000, du Bassin d'Arcachon et Cap Ferret et des Forêts dunaires de la Teste de Buch . Les travaux favoriseront la conservation des espèces et habitats protégés, inscrit au FSD, puisque la canalisation du public proposée évitera toute divagation vers le site natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune touchée par les avancées dunaires et le risques d'érosion encadrée par un PPR Mouvement de terrain. Elle est aussi touchée couverte par le PPRSM du Bassin d'Arcachon prescrit le 10 novembre 2010 et par un Plan de Prévention feu de forêt prescrit le 1 février 2007.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Travaux de restauration et de préservation de la dune. Pas d'impacts négatifs.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Compte tenu de l'état très dégradé du site, et de l'objectif de restauration de la dune en permettant par la diminution de la perturbation (éolienne et anthropique) la re-colonisation des sables par les végétaux dunaires, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
7- Statut de protection paysager

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Pyla sur Mer

le.

25 juin 2020

Signature



Direction territoriale
Centre-Ouest-Aquitaine

DREAL Nouvelle Aquitaine
Cité administrative – Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX Cedex

Agence Territoriale
Landes/Nord Aquitaine

Bruges, le 25 juin 2020

Site de Bordeaux
9 rue Raymond Manaud
33524 Bruges cedex

N/Réf : 2020-
V/réf. : : Demande au cas par cas Ref 2020-9817

OBJET : Transmission des compléments demandés

DREAL Aquitaine - MCE			
	Date arrivée	Dest final	Copie
Pilot.	07 JUL. 2020		
P-CTSIG			
P-EE			
U-Stal			

Madame,

Vous m'avez transmis une demande de compléments en date du 22 Juin 2020 concernant la demande au cas par cas de travaux dunaires sur le secteur de la corniche (Réf : 2020-9817).

Vous trouverez ci-dessous les éléments demandés afin que vous puissiez instruire au mieux ce dossier :

Point 4 : Précision sur les remodelages (volumes, modalités)

L'objectif des remodelages et écrêtages localisés est de réduire l'appui au vent sur la dune afin de limiter les reprises d'érosions éoliennes sur le site. Aussi, les points « durs » de la corniche Ouest, ainsi que les buttes d'accumulations sur les bordures de la caoudeyre (cuvette d'érosion) seront arasés à la pelle mécanique et les sables déblayés seront soit déposés sur la partie frontale pour amener un profil au vent uniforme, soit poussés sur les abrupts Est des zones d'accumulation, en particulier dans le secteur Sud Est. En effet, on évitera au maximum de déposer des sables dans les terrains urbanisés situés au Nord Est, déjà envahis partiellement par les sédiments éoliens.

Il est difficile de parler d'affouillement ou d'exhaussement au sens propre du génie civil car il s'agit avant tout de réduire les accumulations ou érosions faites par le vent sur des surfaces meubles en perpétuel mouvement topographique.

Bien qu'une estimation des volumes déplacés soit difficile à faire compte tenu de la dynamique éolienne présente sur le site et de l'action du piétinement, on peut estimer entre 150 et 200 m3 de déblais sur la zone. Les remblais (d'un volume équivalent bien sûr) seront réalisés exclusivement sur le site, comme mentionné plus haut, et comme présenté à Mme l'Inspectrice des sites lors de la visite de terrain du 19/06/2020. Il n'y aura donc pas d'exports de sables.

Point 6 : Précisions sur l'incidence du projet sur l'environnement en phase travaux

Rappelons tout d'abord que les zones traitées sont très dégradées par la perturbation éolienne et par le piétinement diffus. Hormis la présence de pins maritimes en périphérie, et de quelques touffes à oyat en zone d'accumulation, ce secteur est sur la partie mobile quasi dépourvu de végétation et ne présente pas de végétation patrimoniale sous la pinède (arbousier, ciste à feuille de sauge, hélianthème).

Par ailleurs, les travaux n'entraîneront pas de coupes d'arbres sur le site.

De ce fait, l'impact sur les habitats naturels est nul.

Toutefois, afin de garantir qu'il n'y ait pas d'atteintes aux peuplements forestiers, et d'éviter tout dérangement de l'avifaune potentielle, des mesures seront prises : les travaux lourds (mécanisés) seront réalisés à l'automne et l'hiver selon un schéma de circulation précis n'empruntant que l'accès pompier existant. Seule la pose manuelle de clôture sera réalisée en été (pour réduire le piétinement), période de sensibilité pour la faune nicheuse. Toutefois, étant donné que l'action sera manuelle, sans nuisances sonores, l'impact pour ces espèces est nul.

Point 9 : Date et Signature de la demande

Le document joint est daté et signé par le demandeur.

Enfin, vous trouverez en pièce jointe :

- un plan qui détaille les zones de déblais et remblais sur le site ainsi que le chemin d'accès au site par les engins de travaux
- des éléments photographiques présentant un chantier de stabilisation dunaire similaire.

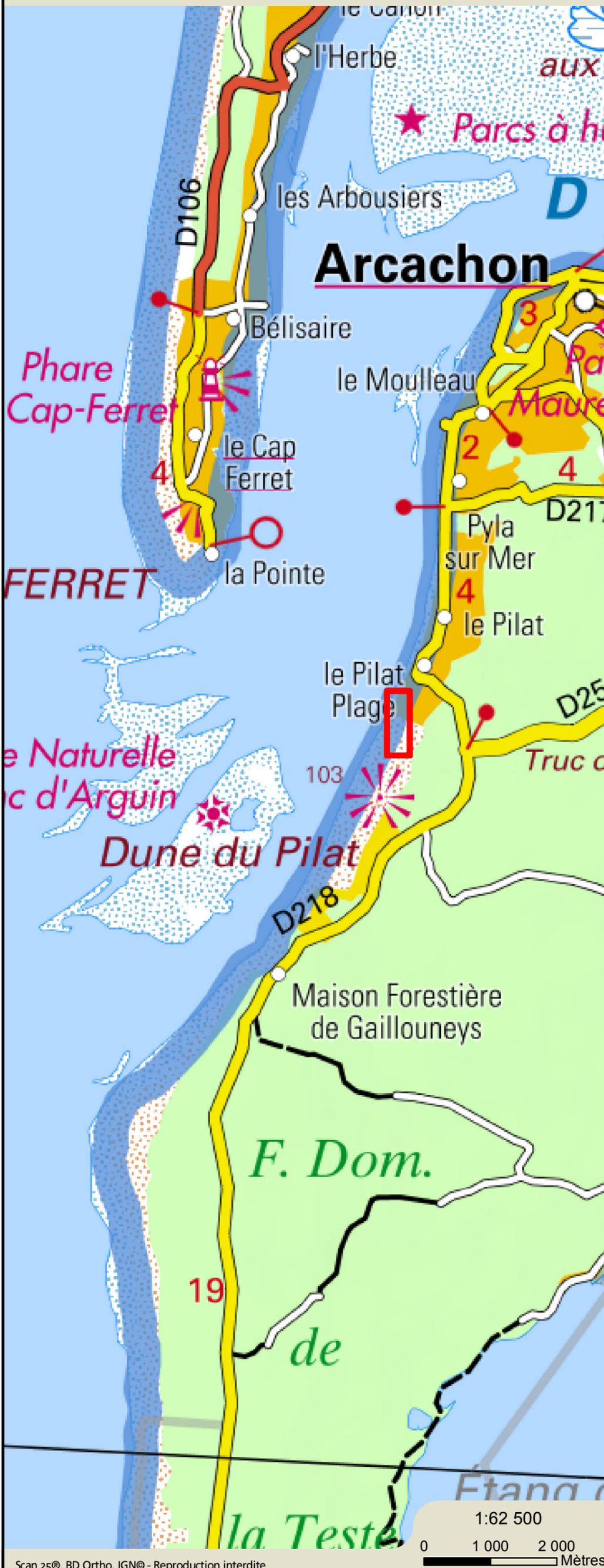
Je vous prie de bien vouloir croire, Madame, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef de projet Littoral



David ROSEBERY

Plan situation



 Zone d'étude

Planche photographique du projet d'aménagement dunaire de La Teste-de-Buch

Site de la Corniche

Vue EST

Montrant les transits sableux et le piétinement sur le site



Vue SUD

Montrant les érosions éoliennes sur le versant Ouest et sa corniche



Vue EST

Montrant les ensablements vers les propriétés privées et le dépérissement des boisements



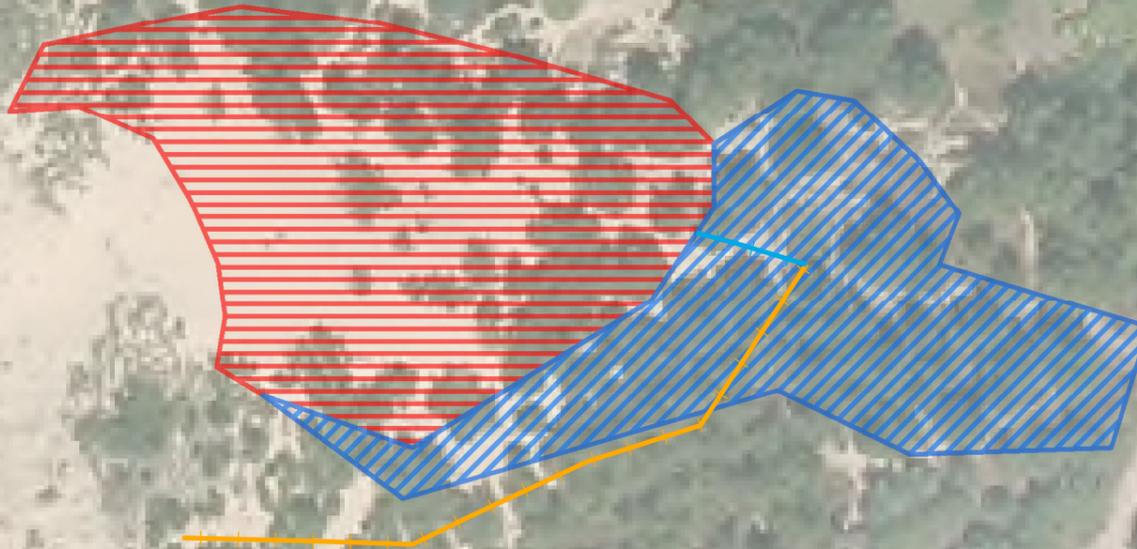
Vue ARRIERE

Depuis les propriétés privées montrant les accumulations sur les parcelles attenantes





Travaux dunaire - partie 1



Pose de clôtures ganivelle : Juin 2020

- Ganivelle
- Ganivelle temporaire pour mise en sécurité des travaux

Travaux de génie écologique : Novembre 2020

- Remodelage et écretage dunaire
- Remblais de sable (provenance des dépôts du remodelage)

Travaux dunaire - partie 2



Pose de clôture ganivelle : décembre 2020

- Ganivelle complémentaire

Travaux de génie écologique : décembre 2020

- Couverture de branchage
- Pose d'andains
- Plantation de gourbet : mars 2021

0 5 10
Mètres



FR7200679

FR7200702

Légende

-  Zone d'étude
- Site Natura 2000**
-  Bassin d'Arcachon et Cap Ferret
-  Forêts dunaires de La Teste de Buch

0 0,05 0,1
km